

Développement du numérique dans la formation de base des adultes

Constats et principes d'action

Ce document est rédigé sur la base de deux ans d'expérience de la « communauté de pratiques sur l'usage des TIC en formation de base » mise en place et animée par la CRFBA. Il résume les principaux constats qui sont émergés des échanges entre praticien·nes de terrain et propose un certain nombre de principes d'action.

Constats

- La mobilisation du numérique en formation de base comporte des prérequis qui ne doivent pas être sous-estimés, cela à tous les niveaux : pour les apprenant·es en formation, pour les formateur·trices mais aussi pour la structure (autres collaborateur·trices, infrastructure, etc.)
- Les outils numériques impliquent un certain nombre de risques (protection des données, sécurité, fraudes, etc.) mais aussi des opportunités (pédagogie individualisée, renforcement du travail autonome, nouveaux outils pédagogiques, etc.)
- Quand une institution choisit d'utiliser certains outils numériques en formation (par exemple Threema plutôt que Whatsapp) elle en fait la promotion. Les choix institutionnels en matière de numérique ne sont donc pas neutres, ils ont des impacts concrets.
- L'introduction du numérique en formation ne réduit pas les coûts au niveau institutionnel (par exemple grâce à l'industrialisation des formations à distance), l'expérience montre plutôt que les coûts de développement (infrastructure, software, formation) et les coûts de maintenance (ressources humaines, abonnements, mises à jour, etc.) sont importants aussi sur le moyen et long terme. Ainsi, le numérique amène de nouvelles opportunités mais comporte aussi de nouveaux coûts pour les prestataires de formation.
- Les institutions qui en ont les moyens choisissent dans la plupart des cas d'introduire et développer le numérique avec une stratégie de soutien et d'incitation des collaborateur·trices plutôt que par l'imposition ou l'obligation, par exemple via les moyens suivants :
 - Soutien et valorisation des formateur·trices qui font preuve d'intérêt et de motivation pour utiliser le numérique et tester de nouveaux outils ou méthodes pédagogiques dans les cours
 - Mise en place de mesures de soutien : formations continues, échanges de pratiques, enquêtes internes permettant de cibler les obstacles et les besoins, etc.
 - Une vision sur le moyen et long terme, pour laisser le temps aux changements de se mettre en place et aux collaborateur·trices d'adhérer à ces changements, ce qui favorise la durabilité des nouveautés
- Le numérique en formation de base peut être un objectif de formation et/ou un outil de soutien à d'autres objectifs de formation (comme l'apprentissage de la langue), mais de manière générale la mobilisation du numérique en formation de base avec un certain nombre de précautions (cf. chapitre suivant) permet d'acquérir de nouvelles compétences utiles tant pour l'inclusion sociale que professionnelle.

Principes d'action

En matière de numérique, il est fondamental de **faire une estimation complète de coûts**, en tenant compte de tous éléments suivants :

- Coûts indirects ou non financiers : un programme ou une application gratuite implique toujours d'autres coûts non financiers, comme fournir des données personnelles ou le traçage de ses comportements en ligne, ces éléments doivent être pris en compte dans le calcul global tout comme les responsabilités engagées par le prestataire de formation concernant les apps ou les autres supports numériques.
- Coûts d'infrastructure au niveau de l'achat (court terme) mais aussi de la maintenance (moyen et long terme), ce qui requiert des compétences spécifiques, qu'elles soient internes (collaborateur·trice en charge de la maintenance informatique et le soutien des collaborateur·trices) ou externes (entreprise informatique).

Favoriser une incitation basée sur l'argumentation solide (pourquoi introduire du numérique ? en quoi il est vraiment utile pour les collaborateur·trices ou les apprenant·es ?) plutôt que « faire du numérique pour faire du numérique »

- Réaliser des expériences, les évaluer avec les personnes concernées, identifier les points forts, les points faibles, les risques et les opportunités, dans le but de favoriser l'acceptabilité de ces nouveaux outils par les individus.
- Mettre le numérique « à sa bonne place », comme outil de soutien à la formation et à la gestion et non pas l'inverse, pour mettre le numérique au service des besoins des personnes en formation et de la mission et les finalités de l'institution.

Les outils numériques ne sont pas neutres, ils ouvrent de nouvelles opportunités mais comportent aussi des risques. Pour cette raison, **le choix des outils numériques doit tenir compte au minimum de trois dimensions** :

- **Quelles sont les conditions proposées par les outils numériques en matière de protection des données personnelles ?** En particulier la gratuité implique toujours d'autres conditions (souvent peu visibles), tant le prestataire de formation que les adultes concernés doivent être conscient de ces aspects et faire leur choix en connaissance de cause (privilégier par exemple des entreprises suisses qui stockent leurs données en Suisse, ce qui facilite des éventuelles démarches légales en cas de problèmes).
- **Quelles sont les garanties en matière de sécurité ?** Quels sont les risques éventuels pour les individus et les organisations ? Les exemples de hacking et de fraudes se multiplient, ces expériences doivent amener les institutions à faire preuve de prudence et à anticiper les risques.
- **Quelle est la garantie de pérennité des outils** qui favorise un retour sur investissement mis en rapport avec le prix financier et le temps nécessaire à son intégration sans l'ingénierie pédagogique d'une formation ?

Favoriser le transfert de compétences numériques au niveau des apprenant-es, pour que la mobilisation du numérique ne soit pas uniquement fonctionnelle à la formation mais aussi utile pour les adultes en formation, en favorisant leur autonomie dans leurs pratiques quotidiennes :

- Il est important d'analyser et s'appuyer sur les pratiques numériques quotidiennes des apprenant-es, pour d'appuyer sur les compétences déjà existantes et favoriser les transferts de ces compétences dans de nouvelles pratiques numériques.
- Il est conseillé de mettre en place une réflexion sur les compétences mobilisées par les adultes dans l'usage des outils numériques (y compris des compétences qui ne sont pas nécessairement numériques, comme la compréhension et la gestion de l'information) et les modalités possibles pour les travailler en formation, y compris sans outils numériques.
- Dans la plupart des cas cela implique de consacrer des temps de la formation à la question de la transférabilité, par exemple avec des analyses réflexives réalisées avec les apprenant-es.

Afin de compléter les contenus de ce document, nous vous invitons à consulter les [cinq recettes de la FSEA pour encourager une transformation numérique](#) au sein des institutions de formation continue. La FSEA a développé ces recettes à partir de plusieurs rencontres avec des professionnels de la formation continue.